

Bulletin

Octobre

2020

Au fil de la Braches

Sommaire

- ❖ Infos pratiques
- ❖ Infos communautaires
- ❖ Travaux dans la commune
- ❖ Ça s'est passé chez nous
- ❖ Etat civil





Cher(s) et chère(s) administré(e)s

Je souhaite tout d'abord au nom du conseil municipal et des employés communaux adresser nos plus sincères condoléances à Joëlle Douchet et à toute sa famille.

William DOUCHET nous a quitté le 06 septembre après de longs mois de maladie. Il laisse derrière lui une vie d'élu bien remplie. Pour ceux qui ne le connaissaient pas, William aura fait trois mandats de maire, 1 d'adjoint, 2 de conseiller soit 35 années passées au service de notre commune. Son travail d'élu fut reconnu par l'obtention de la médaille d'argent en 2014 remise par le député de l'époque Mr Alain Gest. Malheureusement son état de santé ne nous a pas permis de célébrer ses deux dernières distinctions, son titre de maire honoraire ainsi que sa médaille de vermeil. Tout le monde se souviendra d'un homme entier, un bon vivant, proche des habitants de son village, souhaitant le voir s'animer le plus souvent possible. Il laisse aujourd'hui un vide dans la vie communale.

L'année 2020 aura également été marquée par des élections municipales en mars sous le signe du COVID19 avec pour notre village une participation satisfaisante comparée à la moyenne nationale. Cette épidémie a décalé en mai l'installation de votre nouveau conseil, repoussé à juin le vote du budget communal et l'impossibilité de vous rencontrer en raison des contraintes sanitaires qui limitent le nombre de personnes dans la salle des fêtes.

2020 n'est pas encore finie, et l'épidémie non plus. Il faut rester prudent, respecter les gestes barrières, limiter les contacts et surtout porter son masque dès que la situation le nécessite !

Je terminerai mon propos par des notes plus positives, cette crise aura aussi permis de voir un élan de solidarité par le travail d'un groupe d'habitantes qui ont fabriqué nos premiers masques, nos jardiniers bénévoles qui continuent d'entretenir nos parterres fleuris, le projet de sécurisation qui limitera la vitesse des véhicules !

Bonne lecture de ce 1^{er} journal de votre nouvelle équipe municipale.

Stéphane Delanaud
Votre Maire



MAIRIE

Tél : 03 22 09 91 95

Fax : 09 82 11 18 36

Mail : mairie.braches@wanadoo.fr

Attention les horaires d'ouverture de votre mairie ont changé :

Le **jeudi** de 9H - 12H et de 14H à 18H Le samedi de 9H à 12H

Infos pratiques

✓ **Environnement**

Les nouveaux arrivants n'ayant pas encore eu leur container à ordures ménagères peuvent prendre contact avec le service environnement de la CCALN pour le retirer. Les sacs bleus et jaunes sont toujours disponibles à la Mairie.

A compter du mois de janvier il y aura des modifications concernant le tri des déchets plastiques.

✓ **Recensement**

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans (filles et garçons) doivent spontanément se faire recenser auprès de leur mairie (ou du consulat s'ils habitent à l'étranger). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Les jeunes Français doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

✓ **Recensement de la population**

Grâce au recensement de la population effectué en ce début d'année, nous savons que la population de Braches est passée de 266 à 211 habitants, avec, pour autant, une augmentation du nombre d'habitations.

✓ **Les nouveaux arrivants** du village doivent se présenter en mairie afin que nous puissions les rentrer dans la base de données informatiques (si vous avez des enfants les inscrire sur la liste pour les cadeaux de Noël s'ils ont moins de 12 ans) et vous remettre le formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales.

✓ **Chats errants** : nous avons constaté de nouveau une prolifération de chats errants. Nous vous rappelons que les propriétaires de chats sont fortement encouragés à les stériliser. La commune avait pris un arrêté en 2019 pour capturer et stériliser les chats errants. Nous allons le reconduire. Nous comptons sur votre collaboration pour que cette situation n'empire pas car elle engendre de nombreux désagréments pour tous les habitants (déjections au niveau du stade, du terrain de pétanque, dans les parterres de fleurs...) mais également la transmission de maladie aux animaux sains.

Pour rappel : un couple de chats non stérilisé peut engendrer une descendance de plus de 20000 individus en 4 ans

✓ **Remise en état du chemin du marais (au bout de la rue du marais)**

Les promeneurs ont dû constater que le chemin au bout de la rue du marais est en très mauvais état. Le propriétaire du bois, dans lequel les travaux sont réalisés, remettra en état le chemin lorsque ces derniers seront achevés et que la météo le permettra.

✓ **Communication**

N'hésitez pas à consulter le site internet de Braches, vous y trouverez informations, liens et contacts utiles.

Depuis le 25/05/20 une page FACEBOOK est également disponible, alors n'hésitez pas à partager vos idées, photos ... concernant notre village.

✓ **Organisation du conseil**

Les délégations des adjoints :

1^{er} adjoint - Christophe Desforges : Bâtiments communaux ; voirie ; Aménagement de l'espace

2^{ème} adjoint - Delphine Douchet : Finances, Animation, Communication

Conseillère Déléguée - Catherine Tétu : gestion de la salle des fêtes

Le conseil municipal a mis en place des commissions communales impliquant les conseiller(e)s municipaux : chemins communaux : Aurélien Laluc et Mario Petit ; gestion des marais : Martial Tétaz et Mario Petit ; Fleurissement : Marcelle Febwin et Jean-Claude Ducrocq ; Bâtiments communaux : William Wasse et Joel Bonnement.

Participation citoyenne

Le conseil municipal a été sollicité par la gendarmerie pour adhérer à la « participation citoyenne ». Mise en place dans les secteurs particulièrement touchés par les cambriolages et les incivilités, la participation citoyenne consiste à associer les habitants à la sécurité de leur commune ou de leur quartier. Ce dispositif encourage ainsi la population à adopter une attitude solidaire et attentive, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Nous réfléchissons à l'intérêt pour notre commune d'un tel dispositif, si nous donnons une suite favorable à ce projet, une réunion d'information sera organisée dès que les conditions sanitaires le permettront.

Fleurissement

✓ **Nos bénévoles**

Comme depuis 5 ans maintenant, nos bénévoles ont encore entretenu et réalisé des améliorations dans notre village, tel que l'aménagement d'un robinet, sur le terrain de loisir, l'installation de poubelles en différents lieux.

Si vous souhaitez les aider en donnant un peu de votre temps ou en apportant des plantations, ou autres..., n'hésitez pas à les contacter.

(Gilles et Marcelle FEBWIN, Jean-Claude DUCROCQ, Olivier DOUCHET)



✓ Maisons fleuries

Comme tous les ans nous avons voulu récompenser les habitants du village qui fleurissent leurs maisons. Mi-juillet un jury, composé d'élus du conseil municipal de Sauvillers, a désigné 20 maisons qui recevront un bon d'achat de 20 euros à valoir chez Gamm vert de Moreuil

Les maisons ayant gagné un prix sont les suivantes :

✓ Mr et Mme Wasse François	✓ Mr et Mme Vandevoorde Patrice	✓ Mr et Mme Populaire Stéphane
✓ Mr et Mme Febwin Gilles	✓ Mr et Mme Gilles Franck	✓ Mr et Mme Jonquais Denis-Noël
✓ Mme Legrand Fabienne	✓ Mr et Mme Legrand Michel	✓ Mr et Mme Tétu Pascal
✓ Mme Machy Isabelle	✓ Mme Vandevoorde Jacqueline	✓ Mme Douchet Joelle
✓ Mme Coignon Louissette	✓ Mr et Mme Desseau Pascal	✓ Mr et Mme Boulanger Robert
✓ Mr et Mme Douchet Olivier	✓ Mr et Mme Desforges Christophe	✓ Mr et Mme DA SILVA José
✓ Mr et Mme Lebeau Marc		
✓ Mr et Mme Delanaud Stéphane		



VIE COMMUNAUTAIRE

La CCALN

Le Conseil Communautaire Avre Luce Noye (CCALN) : Elus et compétences

Président : Alain Dovergne	1 ^{er} vice-président Développement économique, Tourisme, économie sociale et solidaire Alain Surhomme	Vice-président aux finances Dominique Lamotte	Vice-président à l'administration générale Pierre Durand
Vice-présidente à l'aménagement du territoire Sonia Douay	Vice-présidente à la culture et la communication Marie-Gabrielle Ramon	Vice-président à l'environnement Yves Cottard	Vice-président à l'eau et assainissement Francis Mourier
Vice-président à la voirie Michel Van De Velde	Vice-président au patrimoine et aux travaux : Rémy Hollingue		

Depuis la fusion de la CCALM et la CCVN, la CCALN a repris des personnels (harmonisation des salaires) et services qui étaient auparavant gérés par les communes telles que la crèche les Pt'Hiboux de Moreuil, les ATSEM mais aussi la prise en charge des cotisations au SDIS. Tous ces éléments ont engendré des coûts de fonctionnement très importants (plus d'un million d'euros) sans avoir de recettes venant les compenser.

De ce fait, il est difficile d'équilibrer le budget mais aussi d'investir dans des projets structurants.

Vos élus vont devoir faire des choix, limiter les dépenses et probablement devoir augmenter la part communautaire des impôts (Taxes Foncières Bâties ; Taxes Foncières Non Bâties ; Cotisation Foncière des Entreprises). Une augmentation permettrait de nouveau à investir dans des projets structurants sur notre territoire. Les mois à venir seront ceux des choix.

Ci-dessous vous trouverez nos représentants dans les différentes commissions de la Communauté de Commune de l'Avre, Luce et Noye :

COMMISSIONS	REPRESENTANTS
Développement économique, tourisme, économie solidaire et sociale	Christophe DESFORGE <i>Catherine TETU</i>
Finances	Delphine DOUCHET <i>Stéphane DELANAUD</i>
Administration générale	Delphine DOUCHET <i>Stéphane DELANAUD</i>
Action Sociale	Catherine TETU <i>Delphine DOUCHET</i>
Petite enfance	Catherine TETU <i>Aurélien LALUC</i>
Aménagement du territoire	DELANAUD Stéphane <i>Jean-Claude DUCROCQ</i>
Culture et communication	Delphine DOUCHET <i>Mario PETIT</i>
Environnement	Stéphane DELANAUD <i>Marcelle FEBWIN</i>
Voirie	Christophe DESFORGES <i>Stéphane DELANAUD</i>
Travaux et patrimoine	Christophe DESFORGES <i>William WASSE</i>
Eau (GEMAPI - Erosion - SDGEP)	Stéphane DELANAUD <i>Christophe DESFORGES</i>

Suppléants

Le SISCO de l'AVRE

Syndicat Intercommunal Scolaire (SISCO)

Le SISCO comprend 8 classes dont une dans notre commune (niveau CP) et une à la Neuville Sire Bernard (niveau CE1). Elles accueillent un total d'environ 180 enfants.

13 enfants de notre commune y sont scolarisés, et l'école de Braches

Ce mode de fonctionnement changera probablement à la rentrée 2022 car tous les niveaux seront regroupés dans un seul bâtiment qui sera construit sur le stade de football d'Hargicourt.

Le SISCO emploie 7 agents : ATSEM, Adjointes Techniques et Agents d'entretien.

Les plans de la future structure seront très bientôt disponibles et nous ne manquerons pas de vous présenter les détails de ce projet.

Représentants du Syndicat Intercommunal Scolaire de l'Avre :

REPRESENTANTS	POUR LA COMMUNE
CANIVET Aurélie (titulaire) GAUDECHON Ludovic (titulaire) BARBIER Stéphane (suppléant)	LA NEUVILLE SIR BERNARD
DOUCHET Delphine (titulaire) DELANAUD Stéphane (Vice-Président) LALUC Aurélien (suppléant)	BRACHES
RINGARD Johnatan (Président) BERNARD Dominique (titulaire) DELAMARE Françoise (titulaire) DUPUIS Christelle (titulaire) SENE Didier (titulaire) BLANQUET Vincent (titulaire) QUILLET Elodie (suppléante) VAN OVERLOOP Anaïs (suppléante) COQUELLE Perrine (suppléante)	LES TROIS RIVIERES

Le SYNDICAT D'EAU

Les nouveaux représentants du SIAEP : Monsieur **Frédéric Mercier**, **Président** ; Monsieur Laurent Secrétain, Vice-président ; les Délégués de notre commune : Stéphane Delanaud (Titulaire) et Christophe Desforges (Suppléant).

Le SIAEP regroupe les communes de Trois Rivières, la Neuville Sire Bernard et Braches. Il possède un captage et deux réservoirs (300 et 500 m³) situés sur la commune de Trois Rivières et un de 150 m³ sur la commune de la Neuville Sire Bernard sur lequel notre commune est connectée. Pour sécuriser le réseau, une interconnexion avec le SIEP du Santerre (au niveau d'Hangest en Santerre) a été réalisée en 2012 pour un coût > à 600 K€. Cette année, le réservoir de la Neuville a été refait à neuf pour un coût proche de 100 K€ (voir photos). L'année 2021 devrait voir la réfection des deux autres réservoirs pour un coût > à 200 K€.



DES TRAVAUX DANS VOTRE COMMUNE



La Salle du Conseil

Le sol de la salle du conseil a été remis en état, un carrelage a été installé. Il ne reste plus qu'un peu de travaux de peintures et elle sera de nouveau prête à accueillir manifestations et célébrations.

Salle des Fêtes

Différentes améliorations ont été récemment effectuées, telles que l'achat de vaisselle et de mobilier de rangement pour la salle des fêtes.

A cause des restrictions sanitaires nous ne sommes toujours pas en mesure de louer la salle polyvalente.

Notre école communale

Un lavabo a été installé dans notre école, afin de faciliter le lavage des mains des enfants pour un meilleur respect des gestes de protection contre la COVID.

Travaux de Sécurisation

Les travaux de sécurisation du village sont quasiment terminés.

Une dernière phase de signalisations (peintures et panneaux) est en cours de réalisation mais elle est dépendante des conditions météorologiques.

Afin d'améliorer encore la sécurité dans toutes les rues du village nous allons également limiter la vitesse des véhicules à 30Km/H.

Nous espérons que toutes ces modifications rendront les rues plus sûres mais le civisme de chacun reste l'élément le plus efficace.





Evènements / Animations

Opération nettoyage

Le samedi 22 février, comme chaque année, vous avez été nombreux à arpenter l'ensemble des rues et chemins du village afin d'effectuer une drôle de récolte !
Merci à tous !



Cérémonie du 14 juillet

Depuis l'apparition du virus, les commémorations doivent se faire en comité restreint. Le 14 juillet dernier, vos conseillers ont célébré la fête Nationale.



Concours de Pétanque



Cette année nous n'avons pas pu organiser les manifestations habituelles, mais nous avons souhaité maintenir un concours de pétanque avec toutes les précautions sanitaires possibles. Ce concours réservé aux habitants du village et à leur famille s'est déroulé dans une sympathique ambiance.

Fête de Noël



Cette année, à cause des restrictions sanitaires, nous ne pourrons pas organiser l'arbre de Noël dans la salle des fêtes.

Cependant, le dimanche 20 décembre après-midi, une surprise attendra les plus jeunes ainsi que nos aînés, alors surveillez votre fenêtre...

ETAT CIVIL



Naissances

Nous sommes heureux d'accueillir :

♀ Anaë DUBERT, née en Décembre 2019

♂ Robin DOUAY, né en Août 2020

Ils nous ont quittés

Nous avons eu à déplorer la disparition de :

Mme HENON Colette

Et notre ancien Maire William DOUCHET

Nos pensées accompagnent leur famille.